



# **RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE DU GESTA**

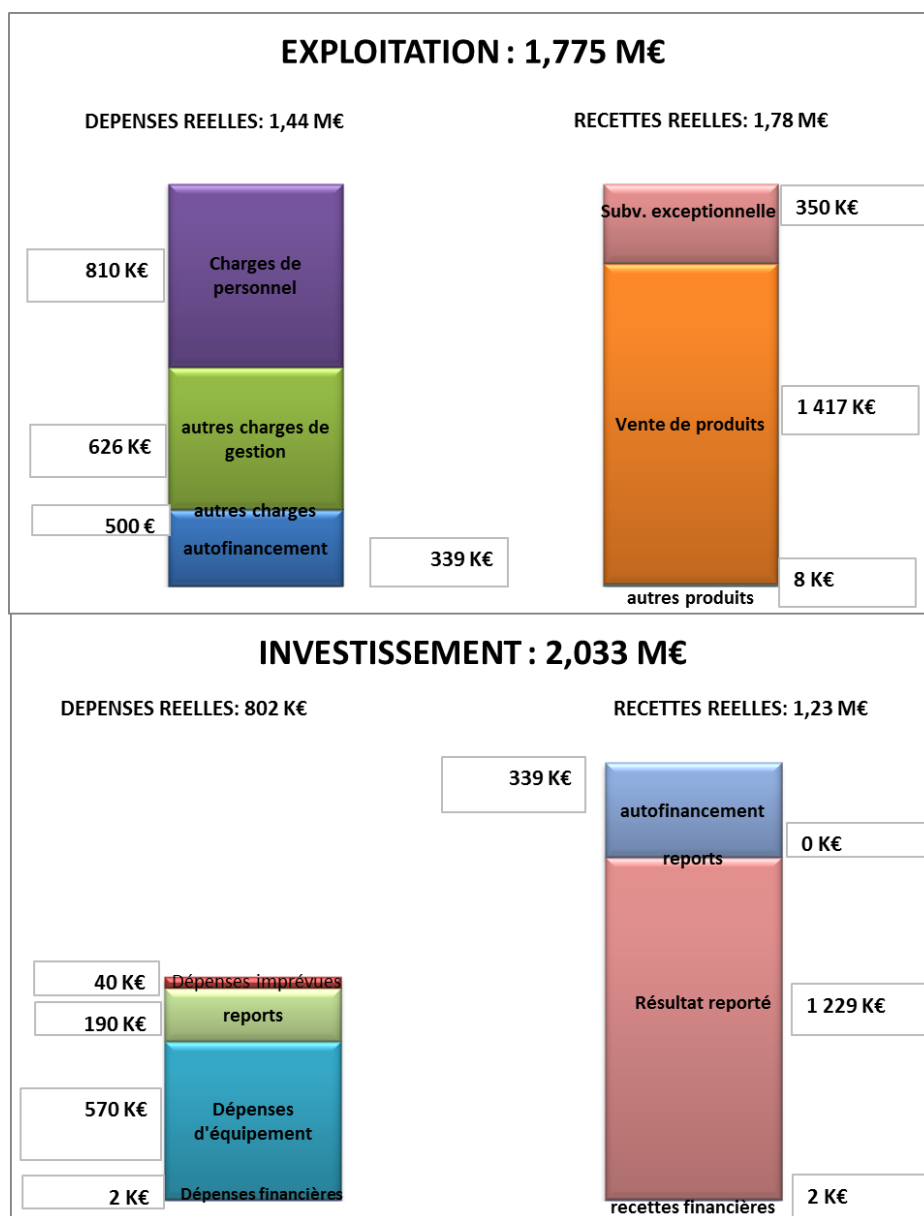
## **BUDGET PRIMITIF 2018**

Le budget primitif 2018, qui comprend les restes à réaliser et les résultats de l'exercice 2017, s'élève à 3 414 500,61 €, et se décompose en :

- Une section d'exploitation équilibrée à 1 779 090 €
- Une section d'investissement de 1 574 132,39 €, en suréquilibre de 768 226,04 €.

|                               | Exploitation       |                    | Investissement   |                    | Total              |                    |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                               | Dépenses           | Recettes           | Dépenses         | Recettes           | Dépenses           | Recettes           |
| <b>Opérations nouvelles</b>   | 1 779 090 €        | 1 779 090 €        | 615 690 €        | 345 000 €          | 2 394 780 €        | 2 124 090 €        |
| <b>Restes à réaliser 2017</b> | 0 €                | 0 €                | 190 216 €        | 0 €                | 190 216 €          | 0 €                |
| <b>Résultat reporté</b>       | 0 €                | 0 €                | 0 €              | 1 229 132 €        | 0 €                | 1 229 132 €        |
| <b>Total</b>                  | <b>1 779 090 €</b> | <b>1 779 090 €</b> | <b>805 906 €</b> | <b>1 574 132 €</b> | <b>2 584 996 €</b> | <b>3 353 222 €</b> |

### 1. LES OPERATIONS REELLES :



### Le budget d'exploitation

**Les dépenses réelles d'exploitation, pour 1,44 M€,** sont en diminution de 4,96 % par rapport au BP2017 et sont ainsi détaillées :

- les charges à caractère général : 622 090 € (-8,12%)
- les charges de personnel : 810 000 € (-1,22%)
- les autres charges de gestion : 3 500 € (0%).

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 500 €.

**Les recettes réelles d'exploitation, pour 1,78 M€,** en augmentation de 0,54% par rapport au BP2017, évoluent principalement comme suit :

- les recettes provenant des parcs de stationnement augmentent de 1,99% et s'établissent à 1 100 000 €.
- La subvention exceptionnelle du budget principal s'établit à 350 000 €, en diminution de 7,89% par rapport au BP précédent.

### Le budget d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement (hors reports et résultats) s'élèvent à 611 500 € (+4,87%) :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 569 500 € (+5,25%), tandis que les dépôts et cautionnement se montent à 2 000€ (identique à 2017), et les dépenses imprévues à 40 000 €.

Les dépenses d'équipement concernent notamment :

- le contrôle des accès des abonnés (75 K€),
- la révision des systèmes de sécurité incendie des Halles et Bouillaud (160 K€),
- des travaux de mise en accessibilité pour l'ascenseur du parking St Martial (100 K€),
- la rénovation du jalonnement dynamique des parcs (100 K€),
- la décennale Sprinkler (50 K€),
- l'acquisition de matériel et d'installations techniques dont le matériel vidéo, panneaux d'affichage et l'éclairage (74,5 K€).

Les restes à réaliser, qui feront l'objet d'un vote du conseil lors de l'approbation du compte administratif, sont les suivants en dépenses :

| Restes à réaliser - Dépenses       |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| Chapitre                           | Report de crédits |
| 21 - Immobilisations incorporelles | 50 848,79         |
| 23 - Immobilisations en cours      | 139 367,56        |
| Total                              | 190 216,35        |

Les recettes réelles d'investissement prévoient simplement 2.000 € en dépôts et cautionnements.

Les dépenses d'investissement sont financées par l'autofinancement et le résultat d'investissement reporté de l'exercice 2017.

## 2. LES OPERATIONS D'ORDRE :

Les opérations d'ordre budgétaires constituent des opérations comptables internes qui n'affectent pas l'équilibre général du budget.

| Chapitre | Dépenses  | Montant    | Chapitre | Recettes  | Montant    |
|----------|---|------------|----------|---|------------|
| DF042    | Amortissements immobilisations                        | 343 000,00 | RI040    | Immobilisations corporelles et incorporelles              | 343 000,00 |
| DI040    | Reprises de subventions sur autofinancement antérieur | 4 190,00   | RF042    | Quote part de subvention transférée au compte de résultat | 4 190,00   |
|          | Total   | 347 190,00 |          | Total   | 347 190,00 |